

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°5096 - Mardi 07 Avril 2026 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ :

Des commerçants bloquent l'Onicor



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

18 Chawwal 1447
Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Avril 2026

Lever du soleil:

06h 081mn

Coucher du soleil:

18h 11mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 13mn

Ansr : 15h 23mn

Maghrib : 18h 11mn

Incha : 19h 25mn



SANTÉ MATERNELLE :

"Le colostrum est le premier vaccin du nouveau-né"

En dépit d'une progression notable ces dix dernières années, de 2012 (MICS-EDS) à 2022 (MICS), le taux d'allaitement maternel exclusif aux Comores stagne à 22,6%. Un chiffre bien loin de l'objectif de 50% fixé par l'Union Africaine. Entre poids des traditions, marketing intrusif des laits industriels et manque d'accompagnement, le pays fait face à une problématique de taille sur le bien-être et la croissance infantile.



L'écart est frappant. Si 94% des mères comoriennes entament l'allaitement à la naissance, seule une minorité persévère jusqu'aux six mois recommandés. Pour le Dr SOILHI Abdoul Madjidi, pédiatre, médecin de santé publique et directeur de la santé familiale, ce fossé s'explique par « un manque d'engagement efficace du personnel de santé et l'influence incontestable des grands-mères sur l'alimentation du nourrisson dans le cadre familial ». L'abandon survient précocement. Dès les premiers

mois, l'introduction d'eau, de tisanes ou de bouillies brise l'exclusivité. En cause ? Des idées reçues tenaces. « Certains pensent même qu'on ne doit pas donner le colostrum, cette première montée laiteuse qui est pourtant le premier vaccin du nouveau-né », déplore le médecin. Une autre croyance veut que le

lait maternel assoiffe l'enfant. Le spécialiste rectifie : « Presque 90% du lait maternel est constitué d'eau. Cette proportion couvre tous les besoins, rendant inutile l'ajout d'eau avant 6 mois, même par forte chaleur. »

Le déclin est aussi alimenté par une « concurrence illégale » des

substituts industriels. Le Dr SOILHI pointe du doigt des stratégies commerciales qui créent de fausses perceptions, faisant croire que le lait artificiel serait équivalent, voire supérieur. « Cela entraîne une augmentation de leur utilisation au détriment du meilleur aliment pour le nourrisson », souligne-t-il, précisant que cette pression est accrue en milieu urbain. L'enquête SMART 2024 révèle un lien direct entre ce faible taux d'allaitement et le retard de croissance. « Jusqu'à 6 mois, sans ajout d'autres aliments, le lait maternel assure un bon développement physique et psychomoteur », insiste le pédiatre. Au-delà de la nutrition, c'est tout le système immunitaire qui est fragilisé. Selon l'expert en nutrition et santé, l'enfant non allaité est « plus vulnérable aux infections respiratoires, aux diarrhées et aux otites », car il reçoit moins d'anticorps pour protéger ses défenses encore immatures.

Pour renverser la tendance, le système de santé doit se transformer. Le Dr SOILHI préconise la

mise en place de l'initiative « Hôpitaux Amis des Bébé », favorisant le peau à peau immédiat et le "rooming-in" (comprenez : bébé reste 24h/24 avec la mère) pour favoriser la demande spontanée. Il appelle également à une formation systématique du personnel : « Il faut développer des compétences en écoute et en soutien émotionnel pour résoudre les difficultés pratiques comme les douleurs ou les crevasses. » À l'horizon 2026, l'urgence est là. Le directeur de la santé familiale lance un appel vibrant aux autorités pour « mettre en application la loi sur la commercialisation des substituts et élire des champions de l'allaitement ». À la population, il demande de protéger les mères des fausses informations : « L'allaitement exclusif réduit significativement les risques de mortalité. Agissons maintenant pour une génération en meilleure santé. »

Hamdi Abdillahi Rahilie

2E ÉDITION DU FESTIVAL DU 5 AVRIL À SINGANI :

Les enfants au cœur des manifestations

La cérémonie officielle de la deuxième édition du festival commémorant les 49 ans de l'éruption volcanique de 1977 s'est tenue ce dimanche 5 avril à Singani Hambou, sous le thème « Héritage et résilience ». Pour cette deuxième édition, Singani s'apprête à vibrer au rythme d'une grande semaine culturelle et citoyenne, du 3 au 11 avril. L'événement mêle mémoire collective, transmission du savoir, pratiques sportives, expressions artistiques et spiritualité.

49 ans après l'éruption volcanique qui a marqué la localité, Singani a presque tout perdu, sauf l'essentiel : son âme et le courage de se reconstruire. Aujourd'hui, cette commémoration met en lumière cette résilience à travers un festival fédérateur. Dès l'entrée de la localité, ce

dimanche, les images des activités témoignent de l'ampleur de l'événement. Pensé comme un espace de rencontre intergénérationnel, le festival ambitionne de rassembler les habitants de Singani en particulier, et les Comoriens en général, autour de ce devoir de mémoire. Au-delà des festivités, le programme accorde une place importante à l'éducation et à la sensibilisation. Le 8 avril sera dédié aux élèves du primaire et du collège, avec un concours d'orthographe et une initiation au numérique. Le 9 avril, une conférence abordera des enjeux sociaux majeurs, notamment les violences basées sur le genre et le VIH/Sida.

« La grande particularité de cette édition, c'est notre volonté de placer les enfants au cœur des manifestations. De nombreux jeux-concours et activités leur seront spécialement dédiés, afin de les impliquer, de les divertir, mais surtout de les recon-



necter à leur culture et à leurs valeurs », a précisé Azhar De Youssouf. Selon l'un des organisateurs, Ben Said Tahar, « le festival est remarquable, avec des activités qui suscitent un véritable engouement populaire. Il connaît un essor prometteur et s'inscrit désormais comme un rendez-vous majeur pour la population. Cette célébration se consolide d'année en année, et nous

espérons que le cinquantenaire sera encore plus marquant. Notre ambition est également d'élargir la portée de cette initiative à l'ensemble de la région, car il s'agit d'une commémoration comorienne, et non uniquement singanienne ».

L'initiateur du festival, Mahdawi Ben Ali, souligne quant à lui que « cette deuxième édition est pensée pour rassembler les habitants de

Singani et des environs autour des arts, de la culture et de l'éducation. Le festival prend de plus en plus de sens d'une édition à l'autre, et l'engouement touche toutes les couches sociales. Cette année encore, neuf jours de festivités artistiques, culturelles et sportives permettront d'aborder des thématiques importantes, aussi bien pour les universitaires et les chercheurs que pour les élèves ». Les jeux intellectuels et traditionnels du 10 avril (scrabble, domino, mdraha et activités numériques) illustreront la volonté de conjuguer héritage culturel et modernité. Enfin, la cérémonie de clôture du 11 avril réunira spiritualité et célébration culturelle autour d'un concours coranique, d'un défilé de mode et d'une remise d'attestations, avant une grande tilawa.

Nassuf Ben Amad

CHAMPIONNAT HANDBALL :

La fédération professionnalise l'arbitrage

À quelques semaines du coup d'envoi du championnat national, la Fédération comorienne de handball accélère la cadence. Après avoir renforcé les capacités des encadrateurs, c'est désormais au tour des arbitres de passer à niveau. Au lycée de Mutsamudu, un atelier de recyclage a réuni, le week-end dernier, des arbitres de toutes catégories autour d'un objectif : maîtriser les nouvelles règles et hisser l'arbitrage comorien aux standards internationaux.

Sur le terrain comme à la table de marque, l'exigence est de mise. Les participants ont été immergés dans les évolutions récentes des règlements du handball, avec un accent particulier sur la prise de décision, la gestion des matchs et l'impartialité. « Nous devons atteindre le standard régional et international », insiste Inoussa Houmadi, plus connu sous le nom de Djofils, président de la commission d'arbitrage et des règles du jeu. Pour ce passionné, l'enjeu dépasse le simple cadre

technique. Il s'agit de professionnaliser une fonction souvent sous-estimée, mais essentielle à la crédibilité des compétitions.

« Nous voulons des juges qui maîtrisent parfaitement les règles avant même de parler d'impartialité, comme l'exige l'éthique de la discipline », précise-t-il. Une vision claire, portée par une volonté d'innovation et de structuration. Djofils ne compte pas s'arrêter là. Il annonce déjà la mise en place de formations spécifiques à l'échelle nationale, visant à classer les arbitres

selon différents niveaux : régional, national et fédéral. Une démarche inédite qui marque une rupture avec les pratiques antérieures et témoigne d'une ambition affirmée de moderniser le handball comorien.

Cette formation s'inscrit dans une dynamique plus large. La direction technique de la fédération avait déjà organisé des sessions de formation dédiées aux encadrateurs, du 30 mars au 4 avril 2026, toujours à Mutsamudu. Sous la supervision du Directeur technique Dada Ben Omar, ces travaux ont mobilisé plu-

sieurs figures du handball national, dont la présidente de la Ligue de Ndzouani, Amina Mohamed Salim, et le président fédéral Moustoifa Salim. À travers ces initiatives, la fédération pose les bases d'un renouveau structuré, en vue notamment des Jeux des Îles de l'océan Indien 2027. Plus qu'une série de formations, c'est une véritable culture de l'excellence qui est en train de s'installer.

Younes

SOCIÉTÉ :

Des commerçants bloquent l'Onicor

L'exaspération a atteint son point de rupture. Hier lundi 6 avril, des commerçants ont bloqué les portails de l'Office national d'importation et de commercialisation du riz (ONICOR), ravivant un dossier sensible qui, depuis des mois, fait couler beaucoup d'encre.

À l'origine ; une opération d'importation de riz controversée. Selon les commerçants mobilisés, ils avaient versé d'importantes sommes estimées à près de 2 milliards de francs comoriens pour l'achat de riz censé être commandé à Dar es Salaam. Mais cette commande aurait été effectuée sans appel d'offres et en dehors des

procédures habituelles, par un agent de l'ONICOR. Une partie du riz a bien été livrée aux Comores, mais sa qualité jugée médiocre a conduit les commerçants à refuser la marchandise. Quant au reste de la commande, il n'aurait jamais été livré. Une situation qui alimente aujourd'hui un profond sentiment d'injustice. Face à ces irrégularités, l'agent impliqué a été suspendu. Toutefois, selon les commerçants, aucune suite judiciaire n'a été donnée à cette affaire. « Comment peut-on suspendre quelqu'un sans qu'il soit auditionné ou convoqué devant la justice, alors que des milliards sont en jeu ? », s'interrogent-ils.

Le dossier se complexifie davantage avec l'implication du

système bancaire. Selon plusieurs sources, cette cargaison aurait été financée par des fonds de la Banque islamique, avec une garantie apportée par la Banque de développement des Comores, laquelle exigerait la mise en vente du riz. L'ONICOR se retrouve ainsi face à un dilemme délicat : respecter ses engagements vis-à-vis des institutions financières ou céder à la pression des commerçants. L'office propose aujourd'hui de vendre le riz disponible afin de rembourser les opérateurs concernés. Une option catégoriquement rejetée par ces derniers, qui y voient une tromperie et réclament plutôt la livraison de sacs de riz proportionnellement aux montants déjà versés. Drapés de turbans rouges, symbole

de leur mobilisation, les commerçants ont décidé de passer à l'action en bloquant les accès de l'ONICOR. Ils dénoncent près de deux années d'attente, de promesses non tenues et de démarches restées sans réponse concrète.

« On nous a dit que le bateau arrivait, qu'il était proche. On nous a demandé de payer, et nous l'avons fait. Mais jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pas reçu la totalité de notre riz », témoigne Oubeidillah, visiblement à bout. Une autre commerçante se montre tout aussi déterminée : « Nous ne partions pas. Même s'il faut aller en prison, nous resterons ici jusqu'à obtenir soit notre argent, soit notre riz ». Au-delà de ce blocage, c'est toute la question de la gou-

vernance et de la transparence qui est posée. Dans un pays où le riz constitue une denrée essentielle, ce litige met en lumière une crise de confiance profonde entre l'ONICOR et les opérateurs économiques.

Aujourd'hui, les regards se tournent vers les autorités, appelées à clarifier les responsabilités et à apporter une réponse concrète à un dossier qui fragilise durablement le tissu économique national. À l'heure où nous bouclions ces quelques lignes, la gendarmerie était sur place pour essayer d'apaiser la situation. Nous y reviendrons.

Mohamed Ali Nasra

CAISSE DE RETRAITE :

Le système, plombé par le secteur public

Gros pourvoyeur au sein de la Caisse de retraite, le secteur public qui englobe en majorité les fonctionnaires de l'Etat et les élus de la nation (députés), s'avère être aussi le plus gros problème du système à cause des déficits cumulés chaque année. C'est en tout cas l'analyse des experts du FMI, sur la réforme des retraites aux Comores, que nous continuons à décortiquer, pour donner aux lecteurs les éléments les plus probants.

Sans les nombreuses aides et subventions injectées par l'Etat, le système des retraites aux Comores, ne serait déjà qu'un mauvais souvenir. « Pour faire face aux tensions croissantes sur la liquidité, la Caisse de retraite des Comores est devenue dépendante d'un soutien exceptionnel et tempo-

raire pour honorer ses obligations de paiement », indique le rapport d'analyse. Et le rapport de continuer sur la nature de cette dépendance : « Outre l'augmentation du taux de cotisation des fonctionnaires de 14% à 17% en janvier 2025, deux mécanismes ont été mis en place : premièrement, l'apurement progressif des arriérés de cotisations impayées par l'Etat, et deuxièmement, un soutien budgétaire ponctuel apporté sur une base discrétionnaire pour couvrir les déficits de paiement ». Selon le rapport, la Caisse de retraites des Comores a reçu deux énormes subventions de la part de l'Etat, de 548 millions en 2022 et de 527 millions en 2024 pour la couverture des « Pensions des fonctionnaires et des députés ».

Deux appuis qui auraient évité à la caisse de « dépassé 1,3 milliard de francs comoriens en 2024 » de

déficit. Si ces appuis permettent d'éviter le pire, elles ne sont toutefois pas la solution miracle, surtout si le principal pourvoyeur en matière de cotisation, est pour beaucoup dans le creusement du déficit. « Le déséquilibre financier du système de retraite est principalement dû aux régimes du secteur public, le régime des non fonctionnaires restant le seul à dégager un excédent ». Et le rapport de nous donner les chiffres : « Le régime des fonctionnaires, le plus important en termes de bénéficiaires et de dépenses, a enregistré un déficit de 274 millions de francs comoriens en 2024, tandis que celui des députés a présenté un déficit de 69 millions de francs comoriens ».

Bien que de moindre importance, le régime des députés contribuerait selon le rapport : « Au déséquilibre global en raison d'un déficit



structurel important. Ce régime se caractérise par une base de cotisants très limitée moins de 35 députés en activité selon la législature et un nombre croissant de bénéficiaires », ce qui remènerait le déficit de 86 millions en 2025, à 290 millions en 2035. Le principal problème étant un taux de cotisation inférieur, qui n'est pas fait pour assurer l'équilibre financier. Et le rapport d'attirer

l'attention sur l'impact à long terme du régime des députés sur le système global. « Même si le régime représente moins de 6% du déficit de financement total prévu de la CRC d'ici 2035, son déséquilibre persistant ajoute à la vulnérabilité d'un système déjà sous-financé ».

Imtiyaz

DROITS HUMAINS

Vers la mise en œuvre des recommandations de l'EPU

Réunies à Fomboni, autorités publiques, société civile et partenaires internationaux ont lancé un processus clé visant à traduire en actions concrètes les engagements pris par les Comores dans le cadre du 4^e cycle de l'Examen Périodique Universel.

Les Comores franchissent une nouvelle étape dans le renforcement des droits fondamentaux. Les 3 et 4 avril 2026, un atelier de lancement consacré à la mise en œuvre des recommandations issues du 4^e cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) s'est tenu à l'hôtel Faradel, à Fomboni, sur l'île de Mohéli. L'événement a réuni des représentants des ministères, de la société civile, du gouvernorat ainsi que plusieurs partenaires techniques et financiers. Cette rencontre avait pour objectif de poser les bases des mécanismes nécessaires à l'applica-

tion effective des recommandations formulées dans le cadre de l'EPU, un dispositif central du Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

Prenant la parole, le délégué aux droits de l'homme, Youssouf Ismael Mmadi, a précisé que cette initiative s'inscrit dans la volonté du ministère de la Justice, chargé des affaires

islamiques et de la fonction publique. « Il ne s'agit pas seulement d'adopter des recommandations, mais de les traduire en actions concrètes au bénéfice de la population », a-t-il affirmé, annonçant une campagne de sensibilisation dans l'ensemble des gouvernorats. L'accent a également été mis sur la nécessité d'un suivi rigoureux et

d'une coordination efficace entre les institutions. Selon lui, la réussite de ce processus dépendra de la capacité des acteurs à travailler de manière concertée et à mobiliser les ressources nécessaires. Il a, par ailleurs, salué l'appui de partenaires internationaux tels que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et

l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), tout en rappelant que l'engagement local demeure déterminant.

Les partenaires présents ont réitéré leur volonté d'accompagner les Comores tout au long de ce processus, en apportant expertise et appui technique. Au-delà des aspects institutionnels, les participants ont insisté sur l'importance d'une implication active des acteurs locaux, notamment les gouvernorats, afin d'assurer la durabilité des réformes engagées. Ce lancement marque ainsi une étape décisive dans l'amélioration des droits humains aux Comores. À l'approche du prochain examen prévu en 2029, ce travail préparatoire apparaît essentiel pour permettre au pays de respecter ses engagements internationaux et de renforcer, de manière tangible, la protection des droits fondamentaux.

Riwad





UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation, chargé des Relations avec les Institutions

DIRECTION GENERALE DE LA SECURITE CIVILE

TDR relatif au recrutement d'un expert national pour fournir un appui technique à la Direction Régionale de la Sécurité Civile Mohéli

Année 2026

I. Information du poste

Titre du poste: **Expert National en appui technique à la DRSC Mohéli**

Lieu d'affectation : **Fomboni/ Mohéli**

Durée : **8 mois avec possibilité de renouvellement**

II. Contexte organisationnel

En raison de sa position géographique et de ses facteurs climatiques, les Comores sont vulnérables aux catastrophes naturelles telles que les tempêtes tropicales, les inondations, l'élévation du niveau de la mer, les éruptions volcaniques, les séismes et les glissements de terrain. L'exposition aux catastrophes naturelles couplée à la pression anthropique sur les ressources naturelles engendre la vulnérabilité inhérente de la population comorienne, qui sera encore exacerbée par l'évolution des conditions climatiques.

Les conditions existantes augmentent la vulnérabilité des communautés locales aux Comores aux effets du changement climatique susmentionnés. La topographie des îles est accidentée avec de nombreuses pentes raides et des coulées de lave qui intensifient la force de ruissellement de l'eau de pluie. En combinaison avec des sols fragiles, la topographie provoque l'érosion et les inondations et entraîne la destruction des villages. Ceci est exacerbé par les pratiques d'utilisation des terres non durables, notamment la déforestation et l'expansion de l'agriculture. Les communautés locales vivant dans des zones vulnérables à proximité de la mer sont également exposées à l'érosion côtière à la suite de fortes pluies, de marées ou du prélèvement de sable. Ces catastrophes affectent les réseaux de transport. Les communautés locales sont souvent coupées de la nourriture, de l'eau et des fournitures médicales ainsi que des services d'urgence lors de ces catastrophes naturelles liées au climat.

Sur le plan institutionnel, le gouvernement a créé en 2012, la Direction Générale de la Sécurité (DGSC) qui a comme mission principale la protection de la population comorienne. Les principales missions de la DGSC sont : i) élaborer les grandes orientations des activités de la Direction ainsi que diriger, programmer, coordonner et contrôler leur exécution ; ii) organiser la protection et la défense de la population, des biens et de l'environnement ; iii) assurer l'animation et la coordination de la mise en œuvre des mesures de protection et de secours des personnes et des biens lors des événements calamiteux et de catastrophes, en relation avec les acteurs concernés ; iv) participer à la protection et à la sauvegarde de la population et du patrimoine national lors de circonstances relevant de la défense civile ; v) promouvoir la prévention des risques et combattre tous les sinistres ; vi) promouvoir la participation des éléments de la Sécurité civile aux opérations d'action humanitaire ; vii) coordonner l'élaboration de la politique nationale en matière de gestion des risques des catastrophes et d'assurer sa mise en œuvre ; viii) assurer le recueil et l'analyse des informations ayant trait à la sauvegarde des populations, des biens et de l'environnement et de renseigner le Ministère en charge de la Sécurité Civile de toute situation justifiant de mesures d'urgence ; xi) proposer des modalités d'intervention ; xii) coordonner la mise en œuvre des moyens nationaux d'assistance et de secours aux populations et assurer la Direction des Opérations de Secours. La DGSC dispose de capacités limitées pour assurer son rôle principal, c'est ainsi que le PNUD souhaite apporter son appui en mettant à sa disposition des experts nationaux pour renforcer les capacités de la DGSC à jouer pleinement leur rôle notamment gérer les risques de catastrophes et réduire la vulnérabilité des communautés au changement climatique.

III. Fonctions / Principaux résultats attendus

Sous la supervision du Directeur Régional de la Sécurité Civile (DRSC) l'Expert (e) National en appui technique à la DRSC Mohéli est appelé(e) à remplir, de façon spécifique, les tâches principales suivantes :

- Appuyer la DRSC dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des plans de travaux annuels et pluriannuels de la DRSC conformément au plan d'action du gouvernement et les engagements du pays vis-à-vis du cadre de Sendai, Accompagner le Directeur Régional dans la mise en œuvre des activités de l'île ;
- Assurer le suivi trimestriel de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités planifiées par la DRSC, y compris l'élaboration des rapports trimestriels et annuel de l'île, en veillant à ce qu'ils incluent une analyse des progrès, des contraintes rencontrées et des recommandations opérationnelles, ainsi qu'une mise en perspective des résultats atteints et des
- Mettre en place un tableau de bord de suivi des indicateurs clés de performan-

- ce (ICP) pour la gestion des risques de catastrophes à l'échelle de l'île ;
- Assister la DRSC dans l'organisation et l'animation de réunions sectorielles (clusters) de préparation et de réponse aux urgences, en veillant à la participation effective des services techniques, des élus locaux et des OSC ;
- Contribuer à la mise à jour et à la simulation régulière du plan de contingence de l'île, en lien avec les acteurs locaux et la DGSC
- Identifier les besoins en formation des agents de la DRSC, des ULPC (Unités Locales de Protection Civile) et des acteurs communautaires, et contribuer à l'organisation de sessions de renforcement de capacités ;
- Faciliter la formation des points focaux communautaires sur les outils d'alerte précoce, les gestes de premiers secours et les bonnes pratiques de réduction des risques
- Documenter les bonnes pratiques, les études de cas et les retours d'expérience en matière de gestion des risques de catastrophes à Mohéli, et appuyer la DRSC dans la préparation de notes d'information et de supports de communication.
- Appuyer la DRSC, dans la planification et la coordination des activités de préparation et de réponse aux urgences,
- S'assurer du fonctionnement des secteurs identifiés dans le plan de contingence,
- Accompagner la DRSC dans la mise à jour des plans pour la préparation et la réponse aux urgences et la SNRRC,
- Fournir l'appui technique pour l'opérationnalisation de la PNRRRC, et des ULPCs
- Accompagner la synergie entre les DRSC et la DGSC dans la mise en place d'un mécanisme de financement durable pour la gestion des risques des catastrophes
- Accompagner la DRSC pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la SNRRC.

IV. Compétences

- * Excellentes capacités pour le travail d'équipe avec de bonnes relations interpersonnelles ;
- * Capacité de travailler sous la pression et à répondre à des demandes supplémentaires dans des délais courts ;
- * Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité en ce qui concerne les questions culturelles, de genre, de religion, de nationalité, de différence d'âge.

V. Qualifications

Education :

Titulaire d'un diplôme Bac + 3 en environnement, GRC ou dans un domaine connexe

Expérience :

- Avoir un minimum de 5 d'expérience générale,
- Avoir une bonne connaissance de mécanisme de travail des institutions nationales et régionales impliquées dans la gestion des risques des catastrophes,
- Avoir une expérience dans la mobilisation des acteurs communautaires impliqués dans la protection de l'environnement,
- Disposer de fortes aptitudes en rédaction, présentation et production de rapports,
- De bonnes aptitudes relationnelles et une grande habilité en communication,
- De solides compétences en informatique, en particulier la maîtrise de toutes les applications MS Office et des recherches sur Internet.

Langages

- Excellentes aptitudes à communiquer par écrit et oralement en français ;

VI. Conditions particulières

- * Les candidats doivent obligatoirement être de nationalité comorienne ;
- * A compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées
- * Les candidats doivent être libres de tout engagement professionnel

VII. Signatures- Post Description Certification

Directeur Général de la Sécurité Civile

Soilihi Abdallah RAFICK

Name / Title

Signature

Date